



Contrat d'engagement plie

Par **pasmal**, le **07/09/2015** à **17:11**

bonjour

je suis inscrit au PLIE de ma région en gironde et je demande depuis deux mois d'avoir mon contrat d'engagement et il me repousse comme puis-je obtenir ce contrat merci

Par **moisse**, le **07/09/2015** à **18:43**

Je ne vois pas de quoi vous parlez en réclamant un contrat.

Par **pasmal**, le **08/09/2015** à **08:33**

bonjour moisse

il est écrit que nous devons signer un contrat d'engagement (obligatoire), moi je dois être en recherche active et eux doivent m'aider à trouver un emploi ou une solution hors ils se détournent de toutes responsabilités et elle fait l'incompétente. je pense qu'il y a un pb

Par **moisse**, le **08/09/2015** à **08:48**

C'est écrit nulle part.

Le PLIE ou plan local pour l'insertion et l'emploi est une structure de plus qui occupe du monde et ne sert à pas grand chose.

Sa mission est de coordonner tous les machins et autres trucs qui s'occupent de l'emploi, de l'insertion des gens en difficultés..

La personne qui s'adresse à la structure en charge de ce PLIE est donc accompagnée par un référent pour l'aider dans ses démarches.

En quelque sorte une photocopie de ce que devrait faire le conseiller Pole-emploi.

Mais bon on peut aussi considérer qu'il suffit d'un succès pour valider le tout.

Par **pasmal**, le **08/09/2015** à **10:08**

regarde il est mon référent unique

http://www.plie-uni-est.org/fr/documents/Contrat_Engagement_v2.doc